



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PAC

Question au Gouvernement n° 1303

Texte de la question

## CRISE DANS L'INDUSTRIE LAITIÈRE

M. le président. La parole est à M. Yves Deniaud, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Yves Deniaud. Ma question s'adresse également au ministre de l'agriculture et porte sur le même sujet, mais je la formulerai sur un tout autre ton.

C'est en effet avec gravité que je vous interroge, monsieur le ministre, sur le désespoir des 90 000 producteurs de lait de notre pays. Ce désespoir s'est d'ailleurs manifesté par des actions violentes, chez moi dans l'Orne, mais aussi dans la Manche, le Calvados et le Morbihan. La violence n'est pas excusable mais, si l'on n'y prend garde et si la volonté fait défaut, elle risque de s'étendre.

Vingt centimes d'euros le litre de lait, c'est de la vente à perte. Pour les agriculteurs, cela signifie non seulement l'absence de revenus mais la faillite pure et simple. Or, contrairement à d'autres catégories sociales, ils n'ont même pas la ressource des indemnités chômage, totales ou partielles.

Les agriculteurs savent la force de votre engagement et de celui du Gouvernement, monsieur le ministre, tout comme ils connaissent l'influence personnelle dont vous jouissez à Bruxelles, plus forte encore depuis que la crédibilité de notre pays a été renforcée par sa présidence de l'Union européenne. Il est donc crucial que vous donniez des signes d'espoir aux producteurs de lait de notre pays. C'est la demande, le cri d'angoisse que je vous transmets aujourd'hui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture et de la pêche*. Merci à Yves Deniaud pour la manière dont il exprime avec force la préoccupation et le désespoir de nombreux agriculteurs, aux côtés desquels nous travaillons.

Pas davantage en France que dans d'autres pays ce ne sont les gouvernements qui fixent le prix du lait. La colère des producteurs s'exprime au moment où commencent entre coopératives, producteurs et industriels les négociations sur le prix du lait pour le second trimestre 2009.

Nous sommes sur tous les fronts aux côtés du secteur agricole. Sur le front européen, comme je l'ai dit à M. Benoit, où nous utilisons tous les outils qui ont été préservés - n'en déplaise au parti socialiste - lors du bilan de santé de la PAC et qui sont actuellement activés : le stockage, les restitutions et l'intervention sur le beurre et la poudre de lait.

Au plan national, j'ai décidé de geler le 1 % de quota supplémentaire autorisé au 1er avril, et nous avons créé, avec Luc Chatel, l'Observatoire des prix - sachant que ce ne sont pas les paysans qui auront peur de la transparence sur les prix à la consommation.

Nous avons également redessiné avec votre appui le nouveau cadre réglementaire interprofessionnel. C'est dans ce cadre que les négociations doivent reprendre. Pour les encourager, j'ai désigné ce matin, avec Luc Chatel, deux médiateurs, M. de Guénin et M. Lepetit.

Encore une fois, ce n'est pas le Gouvernement qui fixe le prix du lait, mais nous voulons, avec ces médiateurs, encourager producteurs, coopératives et industriels à s'entendre dans les jours qui viennent sur le prix le plus équitable pour payer les éleveurs de leur travail. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

**Auteur :** [M. Yves Deniaud](#)

**Circonscription :** Orne (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1303

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** Agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** Agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 10 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 juin 2009